

Image not found or type unknown



## Faire appel lors d'un Divorce

Par **aka**, le **18/10/2013** à **10:17**

Bonjour

j'aimerais savoir, après être passé devant le juge pour divorcer, je viens de recevoir le délibéré. j'aimerais faire appel mais le soucis c'est que je ne suis pas sur place ( voyage 1 semaine ) et mon avocat peu pas non plus me recevoir avant 2 semaines.

Puis-je faire appel par courrier recommander ?

étant donné que j'ai 15 jours, une fois ce courrier fait, comment se passe la procédure? faut il que je soit présent desuite ou après les 15 jours j'ai le temps de monter mon dossier pour faire appel ?

Merci pour vos réponses